~~2.~~ n° 23.

Memoire Pathologique

Sur les lesions de la moëlle de l'epine

La scienee du Diagnostic, on ne sauroit trop le répéter, est la base fondamentale de l'art de guerir. on ne va qu'en tatonnant quand on est incertain sur le siége, l'étendue, le caractere d'une maladie, et dans le cas même ou une incurabilité absolue seroit demontrée, la connoissance exacte du mal sauvera des tentatives qui ne seroient d'aucune conséquence si elles n'étoient qu'inutiles, mais qui sont presque toujours dangereuses et qui précipitent les malades.

Les blessures de la moëlle de l'épine ont de tous les tems été regardées, et avec raison, comme mortelles, mais il n'en pas moins essentiel d'établir les signes qui annoncent les diverses especes de lésion de cette partie, et sur lesquels le chirurgien peut asseoir son pronostic; cette connoissance des signes est d'ailleurs de la plus grande importance dans la chirurgie légale. Aussi voyons nous dans les auteurs qui ont ecrit sur les plaies, qu'ils ont cherché à en établir le diagnostic, mais d'après un trop petit nombre de faits; ils ont regardé la paralysie de toutes les parties qui sont au dessous de la blessure comme un signe univoque, quand cependant la situation du coup ou de la plaie appuyoit ce signe purement rationnel. D'ou ils pensoient que l'absence de cet accident excluoit tout soupçon de lésion à la moëlle de l'epine.

Ces regles sont vraies et sages, elles sont le fruit de l'observation, mais elles sont trop générales, et des faits ultérieurs ont demontré que l'absence de la paralysie ne suffit pas toujours pour assurer sur les craintes de la lésion de cette partie essentielle de l'economie animale.

Il faut donc rechercher d'autres signes, qui, dans le cas ou la paralysie manqueroit puissent designer cette lésion et servir de base à un pronostic non douteux. Cette recherche est difficile, c'est pour y concourir que je présente à l'academie royale de chirurgie quelques observations

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC41 n°64

qui me sont propres, et que j'y joint celles fournies par les auteurs qui m'ont semblé meriter une attention plus particuliere.

Je distingue deux sortes de lésions de la moëlle de l'epine, l'une par compression et l'autre par division.

La compression, quand elle en a pas forte pour suspendre ou pour ralentir la marche du fluide ou esprit animal, cause la paralysie ou l'engourdissement de toutes les parties qui reçoivent les mouvements et le sentiment de la portion medullaire qui est au dessous de l'etranglement; mais il faut que cette compression vienne d'un dérangement subit dans la colonne vertebrale, ou de la présence d'un corps etranger venu du dehors; car il est rare qu'un dérangement insensible et gradué donne lieu à des accidents de cegenre.

Il semble cependant que ceux qui ont la colonne épiniere vicieé éprouvent des accidents relatifs à la difficulté que la moëlle trouve à faire ses fonctions. les bossus font fluctuer en mineur des extremités; si le dérangement est dans les vertebres cervicales ou dans les premieres dorsales, leur poitrine est serrée, leur respiration moins libre: en Général, le visage et la voix éprouvent de si grandes alterations dans les bossus, qu'il n'est pas difficile de les distinguer par la voix seule ou par l'air du visage.

Ils ont un esprit à eux propres; ils reussissent dans les arts d'agrement, ils ont de la mémoire; mais ils semblent moins propres aux sciences abstraites, aux profondes meditations.

1.re observation. Mathieu Delair, du village de Rochefort en franche-Comté, agé de 17 ans, épileptique depuis longtemps, tomba en 1772 du haut d'un rocher d'environ 50 pieds; il se trouva heureusement au pied de ce rocher un tas de fumier qui lui sauva la vie, mais sa poitrine porta sur une pierre assez grosse, et quoique la percussion ait été beaucoup moins forte que si la pierre avoit eu pour base un terrein solide, il y eut cependant une forte contusion sur le sternum.

Les saignées, les boissons vulneraires, les lavemens furent employés, pour prevenir les suites de cette chûte. On ne tarda pas à s'appercevoir que la moitié inferieure du corps etoit entierement

paralisée, et que le sentiment y etoit considerablement affoibli. On aïda les fonctions de la vessie et des intestins au moyen de la sonde et des lavemens. Peu a peu les fonctions du bas ventre se retablirent, et au bout d'un mois le malade se passa de secours; les extremités inferieures sont demeurées paralitiques.

On s'apperçut au bout de quelques mois que l'épine se courboit en arc de derriere en devant. La poitrine fut egalement déformée: le sternum fait saillie en dehors, tandis que les côtes se sont affaisées et rapprochées du centre de cette capacité. Les frictions, les douches, les applications les plus stimulantes, n'ont eu d'autre effet que de rappeller un peu la sensibilité dans les parties engourdies. Ces accidens n'a point interrompu les accès épileptiques. Le sujet va, au moyen d'un cul de jatte, mendier sur les chemins.

Il est présumable que dans ce cas les accidens primitifs ont dépendu de la commotion de la moëlle de l'épine, et les consécutifs, c'est a dire la déformation de l'épine et de la poitrine, de la paralysie de plusieurs de leurs muscles, et de l'action trop puissante de plusieurs autres. La déformation de l'épine a été sans doute un obstacle à la réintegration de la moelle de l'épine, et peut être même fait il faire quelqu'épanchement dans son canal qui est devenu insolube par concretion.

Le fait suivant offre des accidens et une terminaison funeste, resultants d'un délabrement considerable dans la colonne vertebrale.

II observ. Une femme de 40 ans du village de Chatenois en franche Comté, fit une chûte de dessus un cerisier, d'environ 12 pieds de haut; la tete fut precipitée la premiere, et elle fut renversée en arriere la face ayant porté contre terre. Cette femme ne perdit point la connoissance, elle n'eut aucune évacuation de sang par la bouche ni par les oreilles, en un mot, il ne parut aucun signe qui annonçât lésion à la tete. Toute la percussion sembloit avoir porté sur la colonne vertebrale. Les fonctions de la langue furent aussitôt derangées; la parole fut begayante, inarticulée; et la voix considerablement affoiblie. Elle se plaignoit de fortes douleurs

dans les bras et aux parties latérales du cou ; les muscles mastoïdiens etoient livides et tendus. Le ventre, les cuisses et les jambes de. etoient dans une sorte de stupeur et d'engourdissement qui avoit presqu'éteint la sensibilité, mais ces parties faisoient encore quelques mouvemens, quoique avec peine.

Tel etoit l'état dans le quel je trouvai cette femme, environ une heure après son accident. J'examinai l'épine dans toute sa longueur sans rien découvrir qui puisse indiquer un dérangement dans la disposition des pieces osseuses qui la composent. Au surplus la malade etoit très-replete, ce qui rendoit cet examen difficile. Les saignées, les boissons delayantes et vulneraires furent employées d'abord ; quelques verres d'eau chaude couvertirent des nausées frequentes en vomissemens, et vuiderent l'estomac qui etoit rempli d'alimens. Je fis faire des embrocations anodines et vulneraires le long de l'épine et des frictions seches et chaudes sur les parties stupefiées.

Le lendemain la malade se plaignoit de douleurs à la nuque et à la partie posterieure de la tete ; en appuyant un peu fort avec les doigts on excitoit une sensation vive, qui repondoit à la quatrieme et cinquieme vertebre du cou ; sans cependant que le tact y decouvrit aucun dérangement, toutes les parties inferieures qui n'etoient qu'engourdies la veille se trouverent entierement privées de mouvement et de sentiment. La vessie ne contenoit point d'urine, les lavemens ne penetroient qu'imparfaitement dans le canal intestinal. Les bras etoient engourdis et douloureux, mais ils etoient encore susceptibles de mouvement. La respiration etoit pénible, et il venoit quelques crachats sanguinolents. La malade mourut le même jour, vingt une heure après sa chûte.

Les parens ne voulurent point absolument consentir à l'ouverture du cadavre.

On ne peut former que des conjetures sur le desordre que cette chûte avoit causé dans la disposition des pieces osseuses de l'épine ; il est certain cependant que la moelle épiniere éprouvoit une compression forte dans un point de sa portion cervicale.

l'etat dans l'endroit douloureux, reconnu par la pression, le lendemain de la chûte? je le presume; les accidens en leur gradation jusqu'au moment de la mort semblent confirmer ma conjecture.

La tête renversée en arriere, entraina avec elles les vertèbres cervicales, soit qu'il y ait eu déchirement ou allongement dans les ligamens très-forts qui les lient ensemble, les apophyses épineuses très-inclinées dans ces vertèbres, ou de très prodigieux efforts pressèrent les unes sur les autres, et il en a pu resulter la fracture de quelques unes; alors rien n'empêche qu'elles ne pénétrent avec leurs asperités et leurs fragmens dans le canal des vertèbres, ne déchirent les enveloppes de la moëlle, et n'aillent même jusqu'à la substance (a) Un tel renversement de la tête ne sauroit avoir lieu, d'ailleurs, sans un déplacement marqué dans les apophyses obliques dans les cartilages intervertébreux, et le moindre des accidens qui paroit devoir en resulter est la luxation des vertèbres.

Plusieurs auteurs admettent la possibilité de guerir la luxation des vertèbres. Mais il en est peu, ou peut être point, de ceux qui font de ce sentiment qui puissent citer une observation irréprochable en faveur de leur opinion. Ils ont imaginé des manœuvres ou ridicules ou impraticables pour faire des extensions sur l'épine, et ils en ont conseillé l'usage comme si elles avoient eu fréquemment entre leurs mains les plus grands succès. Tous les praticiens n'ont pas donné dans cette opinion flatteuse; la plupart convaincus par leur experience de la futilité de ces moyens de guérison, n'ont point dissimulé leurs craintes. Celse assure que toute luxation des vertèbres est mortelle, et il la croit irréductible, ne pouvant se faire sans déchirement des ligamens. Il admet un relachement dans ces ligamens qui peut permettre à une vertèbre de se déranger légèrement, sans cependant se luxer entièrement, mais, selon lui, cette espece de luxation est également irréductible. (b) Cet auteur dit que quand la luxation est au dessus du diaphragme, on a observé que les bras deviennent paralitiques, qu'il y a vomissemens et convulsions, que la respiration est difficile, qu'il y a des douleurs aigues, et qu'on perd l'usage de l'ouie.

(a) Sœmmus, observe que les fractures des vertèbres sont plus communes que les luxations. il en donne de plusieurs especes, surtout avec compaction, il veut dire en plusieurs pieces avec enfoncement. M. Cocchi, dans une note sur ce passage, remarque qu'il n'a trouvé donné qu'aux dissections pathologiques de mettre le complément à la doctrine de ces auteurs; et d'après ces memes dissections, il atteste la realité de l'enfoncement des apophyses épineuses dans la gouttiere ou cavité de la colonne vertébrale. Voyez l'histoire de la chirurgie tom. II par M. Sprengel pag. 252 et 253

(b) Voyez Celse l. VIII. C. XIV.

ACADEMIE ROYALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Si la luxation est au dessous du diaphragme ce sont les extremités inferieures qui deviennent paralytiques, et il y a suppuration, ou écoulement involontaire d'urine, et il ajoute que dans l'un et l'autre cas, la mort ne tarde guères au delà du troisieme jour. Celse remarque, avec raison, que lors qu'Hippocrate a parlé des luxations des vertébres et des moyens d'en operer la réduction, ce ne peut etre que des luxations incomplettes par relachement des ligamens.

Forestus et Fabrice de Hilden sont du même sentiment que Celse, ils regardent comme mortelle la vraie luxation des vertébres, mais ils admettent une luxation imparfaite qui selon eux est curable. Hilden en fournit même deux exemples, obs. 62. cent. 5.

M. Hauchard professeur en médecine de l'université de Tubingen, a publié en 1715 une dissertation sur la luxation de la nuque, qui n'est qu'un commentaire de l'opinion de Celse. L'auteur regarde la luxation des vertébres comme très difficile, à raison de la force des ligamens et de la disposition de ces pieces osseuses, mais elle en mortelle dès qu'elle a lieu, il appuye son opinion de trois observations circonstanciées de luxations des vertébres du cou, qui ont causé la mort à l'instant ou peu d'heures après. M. Hauchard a toujours trouvé à l'ouverture des cadavres les ligamens déchirés. (c) La luxation incomplette n'en guères plus curable, selon lui, que la complette, et il assure que si les secours peuvent quelquefois reussir, on l'a vu aussi très-souvent etre au dessus de toutes les ressources.

(c) Cette dissertation est insérée dans le 1.er vol. du recueil des theses de M. de Halle

III obs. Un fait publié par M. Murray, professeur en Médecine à Upsal, semble très-contraire au sentiment des auteurs que je viens de citer. Un homme se trouvant serré par une voiture de foin eut la derniere vertebre du dos luxé, à sa jonction avec la premiere des lombes. Une heure après le dos etoit courbé en avant, l'endroit luxé enflé et douloureux; l'urine s'échappoit involontairement. Le malade pouvoit cependant encore se soutenir sur ses jambes. Toutes les tentatives que l'on fit pendant plusieurs jours pour reduire cette luxation furent inutiles; mais les douches répétées d'eau froide pendant sept jours opererent une guerison complette. M. Murray croit que dans ce cas il y a eu rupture de ligamens, mais il ne regarde pas cet accident comme fort dangereux. (d) Il seroit un peu hardi d'oser soupçonner l'auteur de s'être trompé sur la nature de la maladie; mais s'il est permis de hazarder quelques conjectures

(d) M. Percival Pott, celebre chirurgien Anglois, pense à peu près de même que M. Murray, au sujet

du déchirement des ligamens, opinion que je croie avoir combattue avec avantage, d'après l'observation, dans un mémoire sur la luxation particulière du rayon, envoyé à l'Académie royale de chirurgie en 1776. L'ouvrage dans lequel M. Murray a publié le fait que j'ai rapporté est une these soutenue à Upsal sous sa présidence ayant pour titre: de spina dorsi luxationibus &c. Voy. la gazette salutaire n°. XV an. 1782

sur ce fait, je dirai que je n'y vois qu'une contusion forte, avec épanchement de sueur et gonflement des ligamens dans le voisinage de la vertèbre désignée; que les douches d'eau froide ont procuré la résolution des sueurs et dissipé les accidens; que la stupeur en ce cas n'étoit qu'une suite d'une legere commotion à la partie correspondante de la moelle épiniere.

Les observations analogues à celle-ci ne sont point rares.

IV obs. Une fille de vingt ans, tomba de huit à neuf pieds de haut, elle se trouva debout, et tout le choc de la chûte porta sur les plantes des pieds: cependant cette fille fut aussitôt paralitique des extremités inferieures; elle éprouvoit des douleurs vives dans les lombes et dans les aines. La vessie et le rectum ne faisoient que très difficilement leurs fonctions; les urines ne sortoient que par régorgement: on n'apperçevoit aucun dérangement dans l'épine. Des saignées, des frictions aromatiques et chaudes sur la region des lombes et sur les extremités guérirent cette fille en dix à douze jours.

Quand au pronostic de cette chûte, sur la promptitude, ou la lenteur de la mort, qui suit toujours la luxation complette des vertèbres, le terme de trois jours est un peu trop circonscrit. plusieurs périssent à l'instant même où se fait la luxation, mais beaucoup d'autres y survivent bien des jours et des semaines même.

V et VI obs. Saviard rapporte deux observations qui prouvent qu'on peut vivre encore quelque tems avec une luxation mortelle. le sujet de la premiere avoit eu la onzieme vertèbre dorsale luxée par une chûte d'un troisieme étage; il vécut cependant six semaines, ayant toutes les parties inferieures paralysées, n'urinant que par la sonde et ne rendant ses excrémens qu'au moyen des clysteres. (e)

(e) nouveau recueil d'observations de chir. pag. 149 et 161.

Le sujet de la seconde observation s'étoit frappé rudement la region des lombes sur les degrés d'une cave, sans neanmoins se faire de fracture ni de luxation; cependant il fut sur le champ paralitique. Au bout de quinze jours, la gangrene se montra aux environs de l'anus et gagna peu-à-peu toutes les parties voisines, jusqu'aux vertèbres et à la moëlle épiniere. Le malade mourut le 20ème jour. il paroit que dans ce second cas les accidens et la mort qui s'en est suivie ont été occasionnés par la forte commotion de la moëlle de l'épine, quoiqu'il

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

soit très possible que dans un cas de cette espece il y ait fracture à quelque vertèbre, sans apparences extérieures, que des esquilles pointues déchirent dans le canal, comprimant la moëlle, que des esquilles piquent et déchirent ses membranes, tandis que le Chirurgien le plus attentif et le plus experimenté ne découvrira rien au dehors qui lui indique d'une maniere positive la cause des accidens, il est à regretter que l'ouverture du cadavre n'ait pas été faite, elle auroit pu ainsi que dans le sujet de notre seconde observation repandre du jour sur un sujet encore neuf, et qui n'a été examiné de bien près par personne.

VII obs. Dominique Panarole dit avoir vu un homme qui vécut plusieurs jours avec une très-grande luxation de la seconde vertèbre du cou, ce qui fut confirmé par l'ouverture du cadavre. (D. Dom. Panaroli obs. Centurie 2, obs. 26 in un recueil d'obsers. de Chirurg. imprimé à Geneve en 1679 en 6 vol. in 8° tom. 6. pag. 219)

Quoique nous n'ayons pas à beaucoup près sur les lesions de la moëlle de l'épine par compression, des observations assez nombreuses, assez certaines, pour pouvoir établir d'après elles un diagnostic et un prognostic bien évidens, on peut cependant resumer des faits et des citations cy dessus, que la vraie luxation des vertèbres est toujours mortelle, plus ou moins promptement, relativement à la grandeur du déplacement et à la force de la compression de la moëlle épiniere, qu'il peut exister une sorte de distension des ligamens sans luxation, mais avec épanchement de sucs et gonflement, et qui peut en imposer au chirurgien peu attentif pour une vraie luxation. Qu'en général les signes de celle-ci ne sont pas toujours bien clairs dans les premiers momens, mais que peu après, outre les signes communs à toutes les luxations, la paralysie des extremités, celle des intestins, de la vessie, l'impossibilité de se soutenir sur la colonne épiniere deviennent des signes pathognomoniques confirmés par l'observation et par la disposition anatomiques des parties. Mais il faut que l'homme de l'art qui veut prononcer surement en cas pareil soit exercé et qu'il ne se laisse pas imposer par les apparences. L'absence de ces accidens fait presumer la non existence de la luxation, mais elle ne doit pas toujours nous rassurer sur les suites d'une sorte distension d'une fracture de quelque portion de vertèbre, d'une blessure faite à la moëlle, d'un épanchement dans son canal, &c. accidens qui peuvent exister indépendamment de toute luxation, et dont le diagnostic est des plus difficile.

Les lesions de la moëlle de l'epine par division peuvent etre de deux sortes; ou elle en entierement coupée, ou elle ne l'est qu'en partie ou simplement divisée. Les accidens sont differens relativement à l'espece de blessure; et quoiqu'elles soient également mortelles, les malades peuvent survivre encore plusieurs jours, plusieurs semaines et même plusieurs mois, lorsque les esprits ont encore assez de force pour fournir aux fonctions des parties qui sont au dessous de la blessure. En ce cas la paralysie n'a pas toujours lieu comme accident primitif.

VIII obs. Un soldat reçu un coup d'epée à la partie inferieure du dos; il fut pansé par un chirurgien et gueri en apparence en fort peu de tems; apres quoi le soldat partit de Clermont en auvergne, pour aller à l'isle de Rhé joindre son regiment. il fit ce voyage, qui est d'environ quatre vingts lieues, avec beaucoup de peine; il ressentoit de violentes douleurs dans la partie ou il avoit reçu le coup; il sembloit d'ailleurs jouir d'une bonne santé. Plusieurs chirurgiens qui l'examinerent attribuerent ses douleurs à la cicatrice nouvellement formée, et lui assurerent qu'elles se dissiperoient avec le tems. Cependant peu après son arrivée, ce soldat fut envoyé à l'hopital des freres de la charité de Rion, pour y etre traité du scorbut, où il fut gueri de cette maladie en un mois. il demanda alors avec instance qu'on examinât de nouveau le lieu de sa blessure, car outre les vives douleurs qu'il y ressentoit, il souffroit encore de la tête et eprouvoit un engourdissement assez considerable dans les extremités inferieures. On decouvrit en effet sous la cicatrice une fluctuation profonde, et l'ouverture donna issue à un bon verre d'une matiere ferreuse et rousse. Le frere chirurgien de la charité y porta le doigt et sentit un corps dur, qu'il saisit et tira sans beaucoup de peine. C'etoit un bout d'epée, long de deux pouces, qui etoit resté dans la plaie. Le malade fut saisi de mouvemens convulsifs très-violens, et il se vuida par toutes les voies; la tranquillité succeda peu de tems après, avec l'esperance d'une prompte guerison; mais douze heures après l'operation, la fievre s'alluma, le delire survint, le malade tomba dans un

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

etat léthargique, et il mourut trente-six heures après malgré les saignées et les autres secours.

On reconnut à l'ouverture du cadavre que l'épée avoit percé la partie postérieure de la douzième vertèbre du dos entre les apophyses obliquer du coté gauche; que le tronçon qui etoit demeuré dans la plaie, traversoit le corps de la moëlle de l'épine et le canal vertébral; que la pointe alloit même se loger au delà, du coté droit de la onzième et douzième vertèbres du dos. la piece a été montrée à l'académie royale des sciences, par M. Ferrein; les bords osseux de la plaie ont vegeté autour du tronçon, pendant le temps qui s'est écoulé depuis la blessure jusqu'à la mort (g)

(g) hist. de l'acad. royale des sciences, an. 1749 pag. 90. Cette observation se trouve aussi dans la Bibliotheque de med. de Langue tom. VII pag. 251

il n'y a peut-etre pas d'exemple qu'on ait survecu aussi longtemps à une pareille blessure, sans qu'il y ait eu aucuns accidents primitifs. il n'en est pas de même des blessures du cerveau, même avec perte de substance; on sait que ce viscere peut souffrir des lesions considerables sans causer la mort et même quelquefois sans accidents; d'ailleurs si les observations relatives aux lesions de la moëlle épiniere sont rares, c'est que cette partie est moins exposée aux blessures que le cerveau, que les cas sont plus difficiles à observer, qu'il est facile de s'y tromper surtout dans ceux dont le diagnostic est un peu louche, et que l'examen cadavérique presente plus de difficultés.

IX. obs. Le nommé Delort, chasseur à cheval, du premier regiment, Compagnie de la Barolliere, fut blessé, le quatre decembre 1782, d'un coup de sabre qui pénétra dans la poitrine, en passant sous l'aisselle, entre la seconde et la troisieme côte du coté droit. Ce blessé fut apporté à l'infirmerie du regiment une heure après avoir reçu le coup; il avoit passé cet intervalle couché dans la neige. il perdoit par la plaie un sang noir et épais, tandis qu'il en crachoit qui etoit vermeil et écumeux. Ce homme parloit avec peine, mais il poussoit des gemissements et sembloit qu'il etoit perdu. il vomissoit de temps à autre des matieres brunes mêlées de sang, il se jettoit hors de son lit et s'agitoit si fort, particulierement des extremités inferieures qu'on fut obligé de s'attacher. Enfin il mourut

dans des agitations extraordinaires seize heures après sa blessure.

A l'ouverture du cadavre je trouvai dans la partie droite de la poitrine environ deux livres de sang. Le poumon étoit percé dans sa partie moyenne de part en part, et la pointe du sabre alloit se perdre à la partie latérale droite de la colonne vertébrale, entre les extrémités de la cinquième et de la sixième côtes : elle avoit pénétré dans le canal spinal, par le trou latéral qui répond à cet endroit et avoit coupé ou plutôt déchiré la moëlle épinière dans les deux tiers de son épaisseur. Pour mieux voir toute l'étendue du délabrement, je détachai du cadavre la vertèbre à la quelle répondoit la blessure avec les deux qui sont au dessus et celle qui est au dessous; je fesai les côter, à deux pouces de leur articulation, et je fis cuire la pièce pendant quelques heures dans l'eau : je trouvai du sang épanché dans le canal, tout autour de la moëlle, de la longueur de plus de quatre doigts, celle ci déchirée dans plus des deux tiers de son épaisseur, n'en restant qu'une portion qui répondoit à la paroi gauche du canal. Les muscles qui recouvrent le corps de la colonne épinière du coté droit étoient livides et infiltrés.

Le sabre qui a fait cette blessure en large en peu tranchant, on y voit même à deux pouces de sa pointe deux dentelures assez profondes, et la lame est un peu faussée à cet endroit.

Il n'y a pas eu ici le moindre indice de paralysie, les extrémités inférieures ont au contraire presque toujours été dans une agitation convulsive extraordinaire. Il est à présumer que sans la plaie du poumon le blessé auroit survecu plus longtemps à celle de la moëlle épinière : peut être alors la paralysie se seroit elle montré consécutivement comme dans les sujets de la précédente observation.

En examinant avec attention les observations qui nous ont été conservées sur les blessures de la moëlle épinière, on voit que, dès que la section de cette partie n'est point totale elle est toujours accompagnée de mouvemens convulsifs soit dans les parties qui sont au dessous ou au dessus, soit dans les muscles voisins. Callope dit avoir observé ces convulsions promptement suivies de la mort. (b) M. Levin, célèbre chirurgien de Paris, a vu une

(b) Voy. l'examen des plaies mortelles de Bernard Survey. part. 2. chap. 2

fracture des vertèbres du cou faite par un coup de pistolet qui fut suivi de mouvemens convulsifs, qui firent perir le blessé très promptement. (i)

(i) Cours de pathologie et de therapeutique chirurgicale p. 615

Quelle peut etre la cause de ces convulsions? Seroit ce l'écoulement du fluide nerveux par la plaie du canal médullaire destiné à le transmettre aux organes? Ne seroit ce point un dernier effort de la nature expirante pour rassembler le peu de vie qui lui reste et prévenir sa dissipation totale? On se rappellera que les convulsions ne survinrent chez le soldat blessé à Clermont en Auvergne, que lorsqu'on eut retiré le tronçon d'epée qui traversoit la moëlle de l'épine.

(l) lib. 1

X obs. Felix Plater, professeur en medecine dans l'université de Basle, rapporte dans ses observations (l), l'histoire d'une fille qui, à la veille de se marier, fut blessée au dos par une balle de pistolet; elle revenoit d'un village voisin, montée en croupe, et elle seroit tombée si l'homme derrière lequel elle étoit ne l'eut retenue, car elle devint tout aussitot percluse de toute la moitié inférieure du corps avec perte de sentiment.

La plaie etoit exactement ronde, et répondoit à la huitieme ou à la neuvieme vertèbre dorsale; elle presentoit l'aspect d'un sinus profond, autour duquel on n'appercevoit aucune tache ni échimose. Par la sonde, on découvrit une esquille de vertèbre, qui ne laissa plus aucun doute sur la nature de la plaie. Il se passa dix jours sans accidens autres que la paralysie des parties inferieures, mais alors il survint un vomissement importun, une chaleur vive au haut de l'épine, une sorte douleur de tête, et des convulsions à la partie postérieure du cou. Le malade mourut le vingtieme jour. La dissection du cadavre découvrit la balle qui avoit rompu la moëlle de l'épine, et s'étoit arretée derrière le corps de la vertèbre. Cette bale etoit applatie du coté par lequel elle avoit frappé los, et elle avoit chassé devant elle une partie de la bourre.

Ici les extremités inferieures sont privées de sentimens aussitot le coup reçu, par ce que la moëlle de l'épine se trouve rompue entierement, et que toute communication du fluide nerveux etoit interrompue, les parties qui en sont privées perdent leur vitalité. Les parties superieures ne s'en sont trouvées epuisées que peu à peu à mesure que ce fluide spiritueux s'échapoit par le bout tronqué de la moëlle; mais cette

perte portée au point que ne se trouvant point assez de ressort dans les organes qu'il doit vivifier, ceux-ci entrent dans un état convulsif pour retenir la vie qui leur échape. Les convulsions de l'estomac prouvées par les vomissemens opiniatres, celles de l'épine qui survinrent après dix jours de la blessure semblent s'expliquer assez clairement par notre hipothèse. idée, au reste, jettée ici au hazard et sans prétention, notre seul but étant de rassembler des faits qui puissent éclaircir le diagnostic des blessures qui font le sujet de ce mémoire.

XI obs. Tulpius rapporte que le fils de Lambert Spern, reçut un coup de poignard à la moëlle de l'épine, et qu'il tomba à l'instant avec stupéfaction des parties inférieures. Les intestins et la vessie ne purent être excités par les medicamens les plus actifs; le ventre s'étendit, il survint une très grande fievre, avec distension des nerfs et défaillance; le corps devint froid et couvert de sueur, et le blessé mourut trois jours après sa blessure.

Il auroit été interessant que l'auteur eut designé l'endroit de la moëlle qui avoit été lesée, et qu'il eut dit si elle étoit coupée entierement, (ce qui est présumable) ou si elle ne l'étoit qu'en partie. Au tems que le blessé a survecu, il est à penser que le coup n'étoit point à la partie superieure de la moëlle, car les observateurs remarquent que les lesions de cette partie sont d'autant plus promptement mortelles qu'elles sont plus près de son origine. (m)

(m) V. les deux obs. rapportées par Mr. Petit aux pages 66 et 67 du 1er. vol. de son traité des maladies des os, et la these de Mr. Maubarn citée plus haut

Je suis bien eloigné de croire avoir eclairci le sujet obscur que j'ai entrepris de traiter; mon but a été de le debrouiller un peu, et de rassembler quelques materiaux, qu'une main plus habile pourra employer. Je n'ai point traité à dessein des lesions consecutives de la moëlle de l'épine à la suite des chûtes, des depots, des douleurs de rhumatismes &c. Quoique ce sujet, sur lequel nous sommes deja riches en observations, meritat d'être discuté et presenté d'une maniere nouvelle relativement à la pratique. Je laisse aux personnes qui ont plus de courage et de talent que moi à entreprendre cette tâche, bien au dessus de mes forces et de mes connoissances.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Thomassin, correspondant de l'académie, de celle des Sciences, belles lettres et arts de Besançon et Dijon, et Chirurgien major du 1er. Regt. de chasseurs à cheval.

Versailles le 19 8bre 1785.